

POLITIQUE

PIERRE FAVIER
MICHEL MARTIN-ROLAND

LA DÉCENNIE MITTERRAND 4

LES DÉCHIREMENTS

Avec ce quatrième volume de *La Décennie Mitterrand*, Pierre Favier et Michel Martin-Roland achèvent leur monumentale enquête sur l'histoire du double septennat de François Mitterrand.

Les Déchirements, 1992-1995, racontent avec la même rigueur et le même souci d'honnêteté la difficile fin du règne de François Mitterrand à l'Élysée. A partir de dizaines de témoignages inédits et l'étude de milliers de documents d'archives, les auteurs décrivent la chute d'Édith Cresson, le calvaire de Bérégovoy, la cohabitation avec Balladur, la guerre de Yougoslavie.

PIERRE FAVIER

Chef du service politique de l'AFP.

MICHEL MARTIN-ROLAND

Journaliste à l'AFP.

LA DECENNIE MITTERRAND
POLITIQUE POCHÉ
FAVIER P./MA

PRIX EDITEUR
10,50EUR

68,88 F



9 782020 506892

*7658 01008934 062 19

www.seuil.com

Photo Konrad R. Muller, 1996

Contact Press Image

Seuil, 27 rue Jacob, Paris 6

ISBN 2.02.050689.0 / Imp. en France 5.01

cat. 18

POINTS

LA DÉCENNIE MITTERRAND 4

PIERRE FAVIER
MICHEL MARTIN-ROLAND

P 881



PIERRE FAVIER
MICHEL
MARTIN-ROLAND
**LA DECENNIE
MITTERRAND**
4/LES DÉCHIREMENTS

Après enquête, les auteurs peuvent en brosser le tableau. À l'heure de la cohabitation, les réseaux africains de la droite s'organisent autour de trois pôles :

– L'équipe Hôtel de Ville-rue de Martignac, où travaillent depuis vingt-cinq ans l'incontournable Jacques Foccart, qui, à 80 ans, œuvre pour le compte exclusif de Jacques Chirac, assisté de l'ambassadeur Fernand Wibaux. Il est relayé sur le terrain par les réseaux du Club 89, animé par Jacques Toubon et l'équipe Michel Aurillac¹-Robert Bourgi. À partir de l'été 1994, cette équipe se réunit chaque semaine autour de Foccart pour organiser la collecte des financements africains en vue de la campagne présidentielle française. Un « porteur de valises » de ce groupe a confié aux auteurs qu'il y avait urgence car la manne transitant par le groupe Elf était versée à la campagne d'Édouard Balladur, depuis la nomination de Philippe Jaffré à la tête du groupe pétrolier en remplacement de Loïk Le Floch-Prigent. Les points d'appui africains de l'équipe chiraquienne de Foccart sont avant tout Bongo et Mobutu. La quête de financements occultes se heurte aux réseaux de Charles Pasqua, soupçonné tantôt de rouler pour Balladur, tantôt de faire cavalier seul. Foccart et les siens n'ont pas accepté la dévaluation du franc CFA et se répandent en accusations contre Balladur, qui a « bradé » les intérêts français, et contre Michel Roussin, un ancien de l'Hôtel de Ville, qui a « trahi » Chirac pour suivre Balladur.

– Le ministre de l'Intérieur est devenu le personnage central d'un deuxième réseau, au point que pas un chef d'État africain ne passe par Paris sans lui rendre visite place Beauvau. Charles Pasqua peut également faire usage de crédits du conseil général des Hauts-de-Seine, qui consacre 70 millions de francs par an à l'aide à l'Afrique. Par le truchement du Service de coopération technique internationale de la police (SCTIP), il a la haute main sur les activités de « conseil en sécurité et protection » des chefs d'État africains. Il peut aussi compter sur la fidélité des diasporas corse et libanaise, bien implantées en Afrique et notamment relayées pour la première par le préfet Jean-Charles Marchiani.

1. Ministre RPR de la Coopération de 1986 à 1988.

– Troisième « réseau », celui du ministre Michel Roussin, grand connaisseur de l'Afrique depuis qu'il a secondé Alexandre de Marenches à la tête du SDECE (devenu DGSE). Il a pris toute la dimension de sa fonction, mais sa fidélité toute neuve à Balladur le rend suspect aux yeux des chiraquiens, qui font tout pour le déstabiliser, d'autant qu'il tente d'établir des fidélités au sein d'entreprises françaises actives en Afrique, telles que Bouygues, Elf, Bolloré ou la SCOA.

Par rapport à cette « armée mexicaine », les réseaux de la gauche « font triste figure », ironise Michel Roussin¹. Et de révéler que, chargé, dès avant 1993, d'enquêter sur les rumeurs d'affairisme concernant Jean-Christophe Mitterrand, il n'avait « rien trouvé ». « À gauche, poursuit Roussin, il n'y a qu'un "M. Afrique", c'est François Mitterrand. L'Afrique, c'est son truc. Il connaît le continent noir depuis plus de quarante ans et n'a guère besoin de relais. »

Rwanda : l'enchaînement infernal

• Protéger et démocratiser un pays francophone

Le 23 avril 1991, le président Juvénal Habyarimana s'engage devant son homologue français, qui le reçoit à Paris, à mettre en œuvre un processus de démocratisation visant à instaurer le multipartisme au Rwanda et à organiser des élections législatives et présidentielle. François Mitterrand l'encourage dans cette voie, même s'il est alerté par ses conseillers sur la faible marge de manœuvre de son interlocuteur, qui doit composer avec les éléments les plus extrémistes de sa majorité hutue, réfractaire à tout partage du pouvoir avec la minorité tutsie².

Sur le plan militaire, la situation semble stabilisée. Kigali paraît à l'abri d'une offensive des Tutsis du FPR, qui restent toutefois présents dans la zone frontalière du nord. Contre

1. Entretien le 21 février 1996.

2. La reprise des affrontements au Rwanda en 1990, jusqu'au cessez-le-feu du 29 mars 1991, est analysée dans la XIV^e partie : « Guerres et paix ».

l'avis des ministères de la Défense et des Affaires étrangères, Mitterrand opte pour le maintien au Rwanda des 160 hommes de la compagnie basée à Kigali et des 30 officiers instructeurs du DAMI (Département d'assistance militaire à l'instruction).

Au début du mois de juillet 1992, les forces du FPR venues de l'Ouganda voisin, qui leur apporte son soutien logistique, reprennent l'offensive au nord, déclenchant un nouvel exode de paysans hutus. Il s'agit pour les forces tutsies de prendre des gages territoriaux à l'approche de la réouverture des négociations politiques avec le gouvernement rwandais, qui se tiennent à Arusha, en Tanzanie.

François Mitterrand confirme au ministre de la Défense, Pierre Joxe¹, qu'il « exclut toute participation directe française aux affrontements, c'est-à-dire toute présence active dans la zone des combats et toute mise en œuvre directe des armes ». Pour aider le gouvernement d'Union nationale à repousser ses assaillants, l'aide logistique française consiste à former les militaires rwandais sur les nouvelles armes livrées par Paris, précise une note du général Quesnot, datée du 1^{er} juillet 1992.

À la fin du mois, un cessez-le-feu intervient, permettant la reprise des pourparlers d'Arusha, qui débouchent, le 10 janvier 1993, sur un protocole d'accord entre le FPR et le gouvernement de Kigali. Cet accord prévoit un partage du pouvoir gouvernemental entre le FPR et le MRND – ex-parti unique – d'Habyarimana, soit entre Hutus et Tutsis.

Mais le président rwandais estime avoir été « floué » par ses négociateurs à Arusha, auxquels il reproche une collusion avec le FPR, qui le dépossède de la réalité du pouvoir. Il déclare² à l'ambassadeur de France à Kigali qu'il se « trouve devant un fait accompli » qu'il ne pourra « faire accepter à ses partisans ». À l'Élysée, la cellule africaine redoute que la colère du président rwandais « le conduise à rejeter l'accord d'Arusha, laissant présager de nouveaux troubles, suscités notamment par les extrémistes hutus ».

1. Document d'archives.

2. Document d'archives : note de Dominique Pin, chargé de mission à l'Élysée pour les affaires africaines, datée du 14 janvier 1993.

François Mitterrand¹ estime qu'aucune solution durable n'est possible sans le soutien de l'homme fort du Rwanda, au pouvoir depuis vingt ans et reconnu par la majorité des Hutus. Il lui écrit le 18 janvier 1993 pour l'encourager sur la voie de la « réconciliation nationale », qui « passe par la participation de toutes les communautés et forces politiques au gouvernement ». Le président français s'engage en contrepartie à accroître son aide humanitaire en faveur des Hutus déplacés et à œuvrer auprès des chefs d'État et de gouvernement occidentaux pour qu'ils contribuent financièrement à cet effort. Sur le plan militaire, Mitterrand assure que la décision de maintenir ou de retirer le détachement français Noroît sera prise « en accord avec les autorités rwandaises ».

Les craintes françaises sont fondées puisqu'au début de l'année 1993 des témoignages recueillis par des observateurs internationaux² font état dans le nord du pays de massacres perpétrés par les milices extrémistes hutues contre les populations tutsies. Dans une longue analyse de la situation au Rwanda, la DGSE³ présente ainsi ces exactions : « Dans ces dernières semaines, et particulièrement à Gisenyi, de véritables massacres ethniques ont eu lieu, causant la mort d'au moins 300 personnes – Tutsis, personnes mariées à des Tutsis, Hutus du Sud –, perpétrés par des milices du MRND et de la CDR – parti extrémiste hutu. »

Depuis ses bases ougandaises, le FPR invoque la protection de cette minorité ethnique pour lancer une offensive généralisée contre la ville de Ruhengeri (nord du Rwanda). Kigali est à la portée des troupes du général Paul Kagame, l'homme fort du FPR.

Paris envoie depuis la base centrafricaine de Bouar 150 soldats supplémentaires du 21^e RIMA, en soutien arrière des forces rwandaises, « à l'exclusion de toute participation directe aux affrontements ». Mitterrand dépêche son conseiller pour l'Afrique à Kigali et Kampala pour tenter d'obtenir un nouveau cessez-le-feu.

1. Document d'archives.

2. Document d'archives.

3. Document d'archives daté du 18 février 1993.

A son retour, Bruno Delaye¹ dresse un sombre tableau : « Le FPR est en position dominante sur le terrain », tandis qu'à Kigali « le président et le Premier ministre sont en désaccord ». Le premier refuse toute concession politique et le second veut négocier avec le FPR pour chasser Habyarimana. « Cette situation est désastreuse : elle offre un boulevard au FPR qui, avec le soutien militaire de l'Ouganda, la sympathie belge pour les Tutsis, un excellent système de propagande qui s'appuie sur les exactions malheureuses commises par les extrémistes hutus, la complicité bienveillante du monde anglo-saxon, ne cesse de marquer des points sur les plans militaire et politique. »

A Kampala, le président ougandais Yoweri Museveni² s'engage à « faire pression » sur les troupes du FPR, qu'il appelle les *young boys*, prenant soin de préciser qu'ils ne l'« écoutent pas toujours », à condition que « la France en fasse autant sur Habyarimana », dont il ne cache pas qu'il souhaite ardemment le départ.

Le 19 février, Habyarimana, affolé, appelle l'Élysée. Le FPR, soutenu par cinq bataillons ougandais, déferle en direction de Kigali. « Les troupes françaises doivent intervenir rapidement pour stopper l'offensive rebelle. » Paris annonce aussitôt l'« envoi d'urgence » de deux compagnies supplémentaires afin d'« assurer la sécurité sur place » des Français et « si nécessaire des autres expatriés ».

Près de 700 soldats français se trouvent désormais engagés au Rwanda. C'est trop, estime Pierre Joxe³, qui écrit le 26 février à Mitterrand : « Ces militaires peuvent se trouver entraînés plus loin que ne le veut le gouvernement français. Le seul moyen de pression un peu fort qui nous reste, l'intervention directe étant exclue, me semble l'éventualité de notre désengagement. »

« Il faut passer la main, il faut nous dégager, mais en passant par l'ONU. C'est incroyable, un pays en agresse un autre, mais personne ne bouge », tranche alors Mitterrand⁴.

1. Document d'archives : compte rendu diplomatique du 15 février 1993.

2. *Ibid.*

3. Document d'archives.

4. Déclaration en Conseil restreint le 3 mars 1993.

qui charge le ministre de la Coopération, Marcel Debarge, d'une mission exploratoire en ce sens sur le terrain.

Le 5 mars, la France dépose à l'ONU un projet de résolution pour le déploiement d'une force de contrôle des Nations unies en liaison avec l'OUA. Elle est adoptée à l'unanimité le 12 mars par le Conseil de sécurité, après la signature d'un nouveau cessez-le-feu accompagné d'un engagement de retrait partiel du FPR et de deux compagnies françaises.

« Nous tenons là notre ticket de sortie dans des conditions acceptables », souffle Bruno Delaye.

Ce soulagement est de courte durée. Très vite, les observateurs militaires français signalent que, loin de se retirer, le FPR prépare une nouvelle offensive, profitant de la crise politique qui s'est installée à Kigali, où le président Habyarimana est abandonné par l'opposition modérée et par les extrémistes du CDR, qui le jugent trop mou. De plus, l'ONU et l'OUA traînent les pieds pour mettre en place leurs observateurs sur la frontière.

Le 2 avril 1993, François Mitterrand réunit un Conseil restreint¹ sur le Rwanda. Le gouvernement Balladur vient d'être formé. La nouvelle équipe se montre beaucoup plus belliqueuse que la précédente.

Le ministre de la Défense, François Léotard, juge « la situation redoutable » et envisage un « renforcement » des forces françaises, qui « pourrait aller jusqu'à 1 200 hommes ». Cela signifierait l'« action directe » des soldats français, intervient l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées, qui rappelle que l'on pourrait aussi « évacuer nos ressortissants et nos compagnies ».

« Nous ne pouvons pas partir », observe alors le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé : « Il y a des risques de massacre si nous partons et un risque de défiance africaine vis-à-vis de la France. Mais, par contre, si nous renforçons, nous nous enfonçons dans ce dossier », ajoute-t-il avant de préconiser une relance de l'action diplomatique auprès de l'ONU. Juppé reçoit immédiatement sur ce point le soutien de Mitterrand.

1. Document d'archives.

Mais le Premier ministre en tient pour la position de Léonard et il annonce : « Nous devons être davantage présents et nous pouvons mettre un millier d'hommes de plus. » Le président accepte de renforcer les troupes stationnées à Kigali. Cette escalade ne sera pas nécessaire.

En effet, dans les semaines qui suivent, le FPR réduit sa pression militaire et le sort du Rwanda semble de nouveau se jouer autour de la table des négociations à Arusha, où de nouveaux accords sont finalement signés, le 4 août 1993.

Cette fois, les chancelleries veulent croire qu'une solution est en vue. Habyarimana a paraphé ce texte, qu'il qualifiait jusqu'ici de « chiffon de papier ». Et le président en titre du FPR, le colonel Alexis Kanyangwe, adresse à François Mitterrand une lettre¹ dans laquelle il exprime la « gratitude du FPR » et ses « remerciements les plus sincères pour le rôle d'observateur aux négociations joué par la France ».

Les accords d'Arusha III, qui organisent le partage du pouvoir et la transition démocratique au Rwanda, reposent aussi sur la fusion à terme des troupes des deux camps au sein d'une Armée nationale et la présence, dès le mois de septembre 1993, d'une force de maintien de la paix des Nations unies. Or celle-ci se fait attendre en raison des réticences des États-Unis et de la Russie, qui ne jugent pas cet engagement prioritaire et ne mettent guère d'enthousiasme à l'idée de le financer.

Ce n'est que le 5 octobre, notamment après une lettre adressée par François Mitterrand à Bill Clinton – « Si la communauté internationale ne réagit pas rapidement, les efforts de paix risquent d'être compromis » –, que le Conseil de sécurité crée la Minuar (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda), forte de 2 500 hommes.

Le 11, Mitterrand reçoit Habyarimana à Paris. Celui-ci demande la participation de soldats français à la Minuar. La réponse est négative : les forces françaises – à l'exception d'une vingtaine d'assistants militaires présents avant 1990 – quitteront son pays dès que les Casques bleus se poseront à Kigali².

1. Document d'archives, lettre envoyée de Bruxelles le 28 août 1993.

2. Placé sous le commandement du général canadien Roméo Dallaire, le

Au sein de l'élite hutue qui soutient le régime d'Habyarimana, les derniers accords d'Arusha sont considérés comme une capitulation imposée par la communauté internationale sous la pression du FPR tutsi. Les milices d'autodéfense Interahamwes (ce qui signifie, dans la langue vernaculaire, le kinyarwanda, « ceux qui luttent ensemble »), créées par le parti du président au début de l'année 1992, sont sur le pied de guerre. Selon la journaliste belge Colette Braeckman¹, à la fin de 1993, à travers le pays « des armes sont distribuées aux groupes d'autodéfense : grenades, fusils d'assaut, machettes neuves (...) dans chacune des 146 communes du Rwanda, de 200 à 300 hommes en armes sont prêts à entrer en action : ils doivent systématiquement éliminer "l'ennemi intérieur". Les listes sont dressées : les tièdes, les suspects, les Tutsis ont été depuis longtemps repérés ».

Colette Braeckman, qui a longtemps séjourné au Rwanda, assure qu'à Kigali « tout le monde » connaît cette situation. Les télégrammes diplomatiques qui parviennent à l'Élysée se bornent à évoquer l'influence croissante des extrémistes hutus dans les cercles du pouvoir.

Le 29 mars 1994, Bruno Delaye, dans son « point hebdomadaire de situation sur l'Afrique² », se préoccupe d'abord du Burundi, où de sanglants affrontements politico-ethniques opposent l'armée protutsie aux milices du parti hutu. Il signale au chef de l'État que le ministre de la Coopération, Michel Roussin, « souhaite éviter tout engagement français au Burundi » et veut retirer la vingtaine de coopérants français en poste à Bujumbura.

Le conseiller consacre ensuite trois paragraphes au Rwanda :

« Les institutions de la transition ne sont toujours pas en place, en raison du refus du FPR de laisser entrer à l'Assemblée nationale le CDR (parti des extrémistes hutus). Or le président Habyarimana en fait un préalable.

contingent de la Minuar est composé essentiellement de Bangladeshis (près d'un millier), de Ghanéens (un peu plus de 800) et de Belges (428). Plus tard, un fort détachement canadien rejoindra la Minuar.

1. Dans son livre *Rwanda. Histoire d'un génocide*, Paris, Fayard, 1994, p. 158.

2. Document d'archives.

« Certains membres du Conseil de sécurité – États-Unis et Grande-Bretagne – s'impatientent devant ce blocage et pourraient, début avril à New York, s'opposer ou mettre des conditions au renouvellement du mandat de la Minuar.

« A l'initiative du président ougandais, Yoweri Museveni, un sommet réunissant les chefs d'État de la région – Ouganda, Tanzanie, Zaïre, Kenya, Burundi et Rwanda – pourrait se tenir le 6 avril en Tanzanie pour traiter de la situation dans ces deux derniers pays. »

• Un président assassiné, un peuple massacré

A Dar-es-Salaam, où il est encouragé par ses pairs africains à faciliter la mise en œuvre de l'accord d'Arusha, le président rwandais accepte la mise en place du gouvernement de transition sans la participation du CDR, les plus durs des Hutus. Puis il s'envole le mercredi 6 avril en fin de journée pour Kigali à bord de son Mystère 50.

Le 7 avril au matin, une note de Delaye, marquée « TTU » (« Très, très urgent »), relate le drame qui s'est joué la veille :

« Hier soir, l'avion du président rwandais, Juvénal Habyarimana, qui avait à son bord également le président du Burundi, Cyprien Ntaryamira, s'est écrasé à Kigali dans les environs de l'aéroport. L'avion a, dans son approche finale, essuyé des tirs. Selon les Belges, il s'agirait de tirs de roquettes ou de missiles. Les deux présidents sont morts, ainsi que tous les passagers (une dizaine), dont le chef d'état-major rwandais et deux ministres burundais. Les trois membres de l'équipage – tous français – ont également été tués. L'attentat est attribué au FPR.

« A Kigali, la garde présidentielle s'est lancée dans la chasse aux opposants. Des informations non encore confirmées font état d'arrestations de ministres et de personnalités, hutues et tutsies, adversaires politiques du président Habyarimana.

« Un affrontement entre l'Armée rwandaise et le FPR dans la capitale paraît inévitable.

« Matignon et le Quai d'Orsay souhaitent, dans cette nouvelle crise rwandaise, qui risque d'être très meurtrière, que la France ne soit pas en première ligne et veulent limiter

notre action à des interventions à l'ONU pour que la Minuar remplisse sa mission de sécurité à Kigali. »

Peu après, le général Quesnot fournit une première analyse au président. Elle tient en une phrase : « Un embrasement de la zone est probable. »

De fait, Kigali vient de sombrer dans la guerre civile. C'est le début d'une interminable boucherie, qui, en moins de trois mois, fera entre 500 000 et 1 million de morts, selon les estimations les plus sérieuses. L'attentat contre le président Habyarimana a été l'étincelle du génocide rwandais, dirigé essentiellement contre les Tutsis.

Aucune enquête publique et indépendante n'a été menée pour identifier les auteurs de l'attentat. Un camp accuse le FPR, qui, conscient que les concessions d'Habyarimana ne suffiraient pas à lui apporter le pouvoir, avait choisi de l'éliminer, seul ou avec la complicité de mercenaires belges. L'autre dénonce les extrémistes hutus, aidés eux aussi par des étrangers, français de préférence.

Le 7 avril, le Premier ministre rwandais, Agathe Uwilingiyimana, est tuée, ainsi que les dix Casques bleus belges qui le protégeaient. Tandis que, encouragées par la Radio des Mille-Collines, aux mains des extrémistes hutus, les milices Interahamwes massacrent à tour de bras, le FPR a repris sa marche vers Kigali, éliminant lui aussi ceux qui se trouvent sur son passage.

Dans l'immédiat, la France se préoccupe de la sécurité de ses 600 compatriotes établis au Rwanda, dont 450 dans la capitale. Le 8, quatre Transall atterrissent à Kigali. Un pont aérien est établi et permet l'évacuation en moins d'une semaine de 1 240 personnes (Français, autres Européens et Rwandais).

Mitterrand a également ordonné que la veuve et les proches du président défunt puissent être évacués par la France. Ils iront d'abord à Bangui, puis, pour certains, à Paris. Une décision que lui reprocheront vertement ses adversaires, mettant en avant la complicité de Mme Agathe Habyarimana avec les extrémistes hutus, assurant que des éléments « douteux » figurent parmi l'entourage présidentiel évacué par la France et déplorant que des orphelins sans défense ou des

Rwandais employés de l'ambassade de France n'aient pas la chance d'être ainsi sauvés d'une mort certaine.

« Les Occidentaux partis, la capitale rwandaise devient la proie de combats incessants entre les troupes gouvernementales et le FPR. Chaque bande armée s'emploie à massacrer les civils du camp adverse. Les populations fuient les zones de combats, qui s'étendent, comme les massacres, à tout le pays. Les Hutus tentent notamment de gagner le Zaïre devant l'avancée du FPR », résume *L'Année politique 1994*¹.

« A la fin du mois d'avril, peut-on également y lire, l'ONU évoque le chiffre de 200 000 morts. Le 30, le Conseil de sécurité condamne les massacres mais ne parle pas de "génocide", ce qui obligerait à une intervention de la communauté internationale. Il est clair en effet que la majorité des Occidentaux – dont la France – n'entend pas se mêler d'un conflit ethnique aux manifestations endémiques, qui, s'il émeut les opinions publiques au spectacle télévisé de l'atrocité des combats et des tueries des populations civiles, rend les gouvernements frileux face à toute initiative de pacification. »

Ainsi, pendant plusieurs semaines, le monde assiste-t-il sans réagir à un génocide caractérisé, qui se déroule sur un fond de guerre civile. En raison de son intérêt pour le Rwanda, la France figure en bonne place au banc des accusés de non-assistance à peuple en danger.

Deux commentaires des principaux conseillers de l'Élysée, en date du 29 avril 1994, sont éclairants :

Bruno Delaye : « Les télévisions vont maintenant au Rwanda. Les images qui vont arriver pendant le week-end vont gâcher la soirée du dimanche. Le silence français est assourdissant. J'ai un mal fou à convaincre Matignon d'envoyer une aide humanitaire. Bientôt les Rwandais vont appeler au secours et ils ne diront pas *help* mais "au secours" et l'opinion française les entendra cinq sur cinq. »

Le général Christian Quesnot : « Nous sommes aussi coupables car les accords d'Arusha auxquels nous avons contribué sont trop déséquilibrés. Le FPR est le parti le plus fasciste que j'aie rencontré en Afrique, il peut être assimilé à des

Khmers noirs. Il y a une complicité belge. L'Ougandais Museveni veut créer un "Tutsiland" avec la complicité objective des Anglo-Saxons. »

Le chef d'état-major particulier du président de la République ajoute : « Notre présence militaire au Rwanda avait empêché le FPR de s'emparer du pouvoir par la force et permis d'amener les deux parties à une table de négociations. Le maintien de notre présence militaire aurait arrêté les massacres. A Kigali, 2 500 soldats de l'ONU ont été incapables d'arrêter quoi que ce soit. » Et de jeter une pierre dans la diplomatie mitterrandienne avec cette conclusion : « L'introduction du multilatéralisme en Afrique est criminel. Nous devrions tous avoir honte. »

Il faut attendre le 17 mai, soit après six semaines de massacres et de combats militaires, pour que les Nations unies, jusqu'ici silencieuses, humiliées et dépassées, décident de réagir. Après avoir décidé, le 21 avril, de réduire de 2 500 à 270 hommes les effectifs de la Minuar, elles opèrent une volte-face : le Conseil de sécurité autorise le déploiement de 5 500 Casques bleus au Rwanda. Alain Juppé indique le jour même, au cours d'un Conseil restreint, qu'« il paraît exclu qu'il y ait un contingent français sur le terrain, en raison de l'hostilité du FPR ».

Entre-temps, des tentatives de médiation interafricaines ont échoué et la diplomatie occidentale, notamment française, a pataugé. En effet, au sein de l'exécutif français, on est déchiré entre deux lignes de conduite : soit laisser le FPR l'emporter rapidement à Kigali afin que cessent les massacres ; soit refuser cette victoire, jugée contraire à l'intérêt de l'ensemble francophone.

François Mitterrand prend acte de cette impuissance en insistant, le 10 mai à la télévision, sur le fait que la France ne peut se substituer aux Nations unies : « Nos soldats ne sont pas destinés à faire la guerre partout, ils ne peuvent être les arbitres internationaux des passions qui aujourd'hui bouleversent et déchirent tant et tant de pays. »

Ce discours fataliste ne désamorçait pas la réprobation qui enfle dans les médias contre la politique de la France au Rwanda. S'appuyant sur les rapports d'organisations humanitaires ou les analyses des rares journalistes considérés

1. Éditions Événements et Tendances, p. 281.

comme spécialistes de l'Afrique, les éditorialistes français entonnent l'air de la « responsabilité » ou de la « culpabilité » des autorités françaises dans les massacres. On reproche surtout au gouvernement d'Édouard Balladur son absence de condamnations claires et répétées des exactions commises par les milices hutues. A l'Élysée, Delage fait valoir dans une note que « toutes ces accusations, sans fondement évident, sont puisées dans la propagande du FPR ». Et Mitterrand de relever en Conseil des ministres : « Quand je lis certains commentaires, je crois rêver. Il nous faut pourtant garder la raison, ce qui est bien difficile devant un tel spectacle. »

Le 22 mai, le FPR s'empare de l'aéroport de Kigali. Sa victoire militaire est désormais inéluctable. De retour d'une mission dans les camps de réfugiés rwandais au Burundi et en Tanzanie, le ministre de la Santé, Philippe Douste-Blazy, parle du « plus grand massacre de la fin du xx^e siècle » et avance le chiffre de 500 000 morts.

Mais l'intervention de l'ONU demeure paralysée par les atermoiements des pays membres du Conseil de sécurité. Les États-Unis, échaudés par leur échec de 1992 en Somalie et davantage préoccupés par la guerre civile qui se poursuit au Liberia, se font tirer l'oreille. La Grande-Bretagne mise discrètement sur la victoire du FPR anglophone. Russes et Chinois n'ont aucun intérêt stratégique dans la région des Grands Lacs. Reste la France, tétanisée par les accusations portées contre elle.

Devant cette inertie, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, reconnaît son « échec ». Il n'a pu jusqu'ici recueillir que l'engagement de quatre pays africains au sein de la nouvelle Minuar.

« Et au Rwanda ? demande Kohl à Mitterrand au cours d'un petit déjeuner, le 31 mai à Mulhouse.

— Les Nations unies peuvent commencer à y retourner. Mais comment faire honnêtement la différence entre Hutus et Tutsis sans lunettes spéciales ? On nous a accusés d'avoir soutenu le régime d'Habyarimana. On a fait un récit unilatéral des massacres. La réalité, c'est que tout le monde tue tout le monde. Aujourd'hui, c'est à l'ONU d'agir. »

• La délicate opération « Turquoise »

Deux semaines plus tard, François Mitterrand décide que la France fera cavalier seul au Rwanda dans le cadre d'une opération humanitaire d'urgence qui palliera la carence de l'ONU.

Le mercredi 15 juin 1994, lors du Conseil restreint¹ qui suit le Conseil des ministres, le chef de l'État déclare : « La situation exige que nous prenions d'urgence des mesures. » Chacun comprend que Mitterrand souhaite une intervention militaire française au Rwanda.

La réaction des ministres n'est pas unanime. Léotard est hostile, Juppé favorable et Balladur très réservé.

Le ministre de la Défense se dit « très réticent » car « nous ne pourrions intervenir qu'en zone hutue et nous serions alors condamnés par le FPR et victimes de manœuvres médiatiques ».

Son collègue des Affaires étrangères approuve au contraire l'idée d'une « intervention plus musclée si la Minuar tarde à se déployer. J'y suis favorable sans en nier la difficulté ».

Pour le Premier ministre, l'affaire est ennuyeuse. Observant qu'« il faut faire quelque chose, qu'on ne peut rester inactif quels que soient les risques », il se déclare favorable à une « intervention humanitaire », à condition que « d'autres puissances soient prêtes » à s'y associer. Et d'ajouter : « Il y a tellement de chances pour que les autres refusent qu'il n'y a pas grand risque à le demander. »

Le président précise alors la nature de l'opération qu'il envisage. Il s'agit d'un déploiement « rapide et ciblé » mobilisant « quelques centaines d'hommes concentrés sur quelques sites » chargés de protéger les populations fuyant les combats et les massacres. Il envisage d'établir « deux ou trois sites à Kigali » et « au cas par cas dans d'autres villes ». Mitterrand précise qu'il a évoqué cette question avec les représentants de plusieurs organisations humanitaires opérant au Rwanda.

François Léotard veut s'assurer qu'il a bien compris :

1. Document d'archives.

« Dois-je comprendre que l'opération dont vous parlez est une décision ou s'agit-il seulement d'en étudier la possibilité ?

– C'est une décision dont je prends la responsabilité. »

L'amiral Lanxade attendait cette précision pour intervenir dans le débat. Il sait, depuis une réunion tenue la veille à Matignon, que Juppé est partisan d'une intervention au Rwanda, alors que Balladur et Léotard freinent des quatre fers. Fin politique et bien informé des conditions sur le terrain, le chef d'état-major des armées propose une intervention moins audacieuse que celle envisagée par le président :

« Débarquer sur l'aéroport de Kigali aux mains du FPR nous ferait prendre des risques considérables. Il reste donc deux possibilités : opérer à partir de Bujumbura au Burundi ou de Goma au Zaïre.

– Le problème est qu'ensuite il faudra partir, objecte Léotard.

– Mais les Rwandais ne sont pas disposés à faire la guerre contre nous, le rassure Mitterrand.

– Mais avec qui irons-nous ? Il n'est pas question d'y aller seuls, insiste Balladur.

– Si les autres sont défaillants, on doit y aller seuls. On prend le risque d'une efficacité moindre, mais notre action revêt un caractère urgent et limité. C'est l'honneur de la France qui est en cause », rétorque le président.

Jacques Lanxade¹ précise comment s'est jouée cette décision : « Léotard et moi n'étions pas favorables à une intervention, parce que nous la jugions très difficile à monter et, en plus, très onéreuse. Balladur n'était pas chaud non plus. Mais Juppé et Mitterrand étaient sur la même ligne et j'ai donc proposé un schéma d'opération évitant un engagement au Rwanda, ce que Balladur ne voulait à aucun prix. »

Christian Quesnot² indique que Juppé et Mitterrand s'étaient concertés à la veille de ce Conseil par son intermédiaire et celui de Dominique de Villepin, directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères : « Balladur, Léotard et Lanxade ne voulaient pas entrer au Rwanda. C'est pourquoi

1. Entretien le 7 février 1995.

2. Entretien le 12 avril 1995.

nous avons joué le jeu d'une opération menée à partir du Zaïre mais prolongée par des incursions progressives au Rwanda, en proclamant haut et fort qu'il s'agissait d'une opération strictement humanitaire. »

Bruno Delaye¹ ajoute : « A l'Élysée, on a alors tous compris que Balladur était en orbite présidentielle et qu'il ne voulait pas encourir le moindre risque en prenant la responsabilité de ce qu'il appelait une "aventure africaine". »

Dans son livre *Deux Ans à Matignon*², Édouard Balladur raconte qu'il y avait « deux approches » : celle de l'Élysée et du Quai d'Orsay d'un côté, celle de Matignon de l'autre. Hostile à « tout ce qui pouvait ressembler à une expédition coloniale », Balladur explique qu'il a donné son feu vert à partir du moment où l'opération était fixée pour une « durée limitée à quelques semaines ». Il omet de rappeler la première condition qu'il a vite abandonnée : celle de la participation d'autres pays non africains.

Le 21 juin, le Premier ministre écrit au président de la République pour formaliser les conditions de son accord : « Une autorisation préalable du Conseil de sécurité, une opération limitée à quelques semaines, une opération strictement humanitaire, pas de forces françaises à l'intérieur du Rwanda, la présence de contingents africains. » Mitterrand le rassure : « L'intervention sera menée avec la plus extrême prudence. Il ne faut pas faire prendre trop de risques à nos soldats. Notre objectif n'est que de sauver des vies. »

Pourtant, après avoir dénoncé l'indifférence de la communauté internationale, plusieurs organisations humanitaires s'élèvent contre cette opération. Quand le détachement français repliera bagage, deux mois plus tard, certaines d'entre elles demanderont cette fois le maintien de la présence militaire française au Rwanda.

Le FPR, qui s'apprête à donner l'assaut final à Kigali, appelle à une « mobilisation de tous les Rwandais contre la France ». Alain Juppé reçoit aussitôt le secrétaire général du FPR, Faustin Rudasingwa, qui réitère l'hostilité des combattants tutsis à une intervention française, fût-elle humanitaire,

1. Entretien le 16 février 1995.

2. *Op. cit.*

Au cours de cet entretien, le représentant de Matignon, Philippe Baudillon, lui fait valoir que, depuis les élections de mars 1993, la France conduit une nouvelle politique africaine, et il ajoute : « Les temps changent, votre analyse de la politique française en Afrique est influencée par une période passée. C'est ce que le Premier ministre tenait à vous faire savoir. » Bruno Delaye rapporte immédiatement ces propos à François Mitterrand, qui les juge « inadmissibles » et demande à Védrine de « protester à Matignon ».

L'opération, baptisée « Turquoise », est forte de 2 500 hommes. A l'ONU, où l'accueil est plutôt mitigé, l'initiative française reçoit le 22 juin un mandat de deux mois, ce qui conduit le FPR à se montrer progressivement plus conciliant. Paris fait savoir que ses forces ne resteront pas sur place au-delà du 31 juillet.

Depuis le 20 juin, un détachement précurseur français prépare le débarquement des troupes au Zaïre. Le premier objectif, à partir de Goma, capitale de la province zaïroise du Kivu, est Cyangugu, dans le sud-ouest du Rwanda, où près de 10 000 Tutsis sont encerclés par les milices hutues. Le maréchal Mobutu, trop heureux d'être sollicité, alors même que la France le tient en lisière depuis deux ans, ne fait aucune difficulté. Le 23, une première opération « coup de poing » est menée vers Cyangugu. Le 28, avec l'arrivée des vivres et des médicaments, débute l'opération humanitaire auprès des populations fuyant massacres et combats.

Le 4 juillet, le FPR pénètre dans Kigali, provoquant un nouvel exode hutu. Le lendemain, Paris annonce la mise en place d'une « zone humanitaire sûre » aux mains des forces françaises dans le sud-ouest du Rwanda. Le général Quesnot¹ précise que la délimitation de cette zone a fait l'objet de « contacts discrets » avec les responsables du FPR : « Nous avons défini avec eux la ligne rouge au-delà de laquelle nos patrouilles ne s'aventureraient pas, en échange de quoi ils s'engageaient à ne pas nous tendre d'embuscades. » Le 1^{er} juillet, à Paris, Mitterrand avait prévenu le président

ougandais Museveni : « Si le FPR nous attaque, les Français ne se laisseront pas faire. »

Près d'un demi-million de Hutus affluent dans la zone française, craignant les représailles du FPR après les massacres perpétrés par les milices hutues contre la minorité tutsie.

A l'approche du premier mois de la mission « Turquoise », Paris se préoccupe de la suite. L'ONU doit en principe assurer la relève dans le cadre de la Minuar après le retrait français, toujours fixé à la fin du mois de juillet. Mais rien n'est prêt.

Le 10 juillet, à Naples, où il participe au sommet des sept pays les plus industrialisés, François Mitterrand place ses pairs devant leurs responsabilités : « Si nous partons le 31 juillet sans être remplacés, et si les Nations unies ne sont pas là, il y aura un deuxième génocide en sens inverse. »

Le 11, à New York, où il rencontre le secrétaire général de l'ONU, Édouard Balladur insiste : « Les troupes françaises se retireront à partir du 31 juillet. La Minuar doit les remplacer. »

Et, le 12, à Paris, François Léotard annonce que 300 soldats français quitteront le Rwanda à cette date.

Mais un nouveau drame balaie les préoccupations quelque peu timorées de la diplomatie française. A partir du 14 juillet, en effet, avec la prise par le FPR des villes de Ruhengeri et de Gisenyi, au nord-ouest du Rwanda, c'est brusquement plusieurs centaines de milliers de réfugiés hutus qui déferlent vers Goma, au Zaïre. Cet afflux sans précédent par sa quantité et sa rapidité provoque une catastrophe humanitaire. Les Français sont pris de court. Le 15, à Matignon, François Léotard¹ reconnaît que son annonce d'un début de retrait militaire français d'ici au 31 juillet a accéléré les mouvements de population. Il envisage pour la première fois une prolongation de la présence française au Zaïre pour organiser les camps de réfugiés. Édouard Balladur refuse de changer d'attitude. Pour le Premier ministre, la France doit partir à l'heure dite et se faire remplacer par d'autres.

La tragédie des réfugiés réveille la communauté internationale et l'ONU, qui accélère enfin l'organisation de la relève de la France.

1. Entretien le 12 avril 1995.

1. Document d'archives.

Mais, à Goma, c'est l'horreur. Le 21 juillet, Bruno Delaye¹ rapporte à François Mitterrand : « Là-bas, la mortalité par épuisement, déshydratation, malnutrition et maladies épidémiques – choléra – s'accroît d'heure en heure et pose un difficile problème de ramassage des cadavres. Une deuxième catastrophe menace à Bukavu, plus au sud, où continuent d'affluer les réfugiés en provenance de la zone humanitaire sûre. L'aide internationale, sensibilisée par la couverture médiatique de l'événement – CNN est sur place –, se mobilise enfin. »

Le lendemain, le président Clinton annonce une augmentation « massive » et immédiate de l'aide humanitaire américaine au Rwanda. Les Français ont repoussé l'offre américaine de prendre le contrôle de la plate-forme de Goma, saturée par l'afflux des vols humanitaires. « Clinton veut rafler la mise médiatique, il n'en est pas question », observe un conseiller français².

Tandis que les organisations humanitaires onusiennes et non gouvernementales se mobilisent à Goma et Bukavu, où l'on dénombre jusqu'à 5 000 morts par jour, le secrétaire général de l'ONU s'adresse, désespéré, à la France : la relève de la Minuar n'existe encore que sur le papier, faute de moyens et en raison des atermoiements des pays sollicités. « Turquoise » doit être maintenue jusqu'au mois de septembre, fait valoir, le 23 juillet, Boutros-Ghali³ au représentant français à New York.

Cette fois, Paris accepte de rester engagé jusqu'au terme limite du mandat de l'ONU et, pendant deux semaines, il n'est question que de parer au plus pressé face à la catastrophe humanitaire de Goma, qui « dépasse en horreur ce que le monde a connu depuis la Seconde Guerre mondiale », selon le haut-commissaire aux réfugiés de l'ONU, Mme Sadako Ogata.

Plus personne ne critique l'intervention française. L'opinion publique et la presse internationales s'inquiètent désor-

mais des conséquences éventuelles d'un retrait prématuré des soldats français, dont le dévouement est unanimement salué. Face aux images insoutenables venues d'Afrique, les accusations portées contre la politique africaine de la France s'interrompent pour un temps. Elles reprendront très vite, en particulier à l'occasion du sommet franco-africain de Biarritz, en novembre.

Le 31 juillet, Édouard Balladur se rend à Goma, puis au Rwanda, dans la zone humanitaire. Jacques Fleury, l'envoyé spécial du *Figaro*, câble : « Pour ce "crapahut" de Premier ministre venu féliciter l'action de l'Armée française, Édouard Balladur a passé une saharienne kaki (...). En colère contre l'ONU, les États-Unis et l'Europe, il lance : "Peut-on croire que tous les grands pays du monde qui se disent tous concernés par ce drame ne peuvent pas trouver 2 000 hommes ? Nul n'est en mesure de faire la leçon à la France." »

A partir du 8 août, les contingents africains – ghanéens et éthiopiens – de la Minuar sont opérationnels et la France entame son désengagement progressif du Rwanda, qui prend fin à la date prévue du 22 août, tandis qu'un détachement demeure encore quelques semaines à Goma pour le soutien logistique du bataillon interafricain installé de l'autre côté de la frontière. Le 30 août, 3 700 Casques bleus sont déployés au Rwanda.

Dans son enquête approfondie¹, Colette Braeckman estime que l'opération « Turquoise » « n'avait d'humanitaire que le nom » et que son « premier objectif était militaire » : il s'agissait, selon la journaliste belge, de « se porter au secours de l'Armée gouvernementale en passe de s'effondrer, de barrer la route au FPR et de tenter, *in extremis*, d'imposer les alliés de la France à la table de négociation, grâce à la création d'une sorte de Hutuland dans le sud-ouest du pays ». Et de préciser à l'appui de cette thèse que les forces engagées au Rwanda étaient organisées par des « spécialistes de l'action et du renseignement ». Elle reproche en outre aux forces françaises de ne pas avoir, bien au contraire, cherché

1. Le président lit cette note à l'hôpital Cochin, où il se remet de sa seconde opération de la prostate.

2. Document d'archives.

3. Document d'archives.

1. Rwanda. Histoire d'un génocide, *op. cit.*

à retrouver parmi les fuyards les responsables hutus des massacres antitutsis.

Cette version d'une opération humanitaire servant de paravent à une démarche politique et militaire est également évoquée, parmi d'autres, par l'envoyé spécial du *Nouvel Observateur* à Goma, Laurent Bijard¹ : « Peut-être existe-t-il plusieurs "Turquoise" ? Une opération pour les médias et les caméras à caractère humanitaire. Et une autre, à consonance militaro-stratégique, concoctée par les têtes pensantes d'un état-major à la recherche d'un point d'appui dans cette partie de l'Afrique des Grands Lacs. »

Il n'y a pas la moindre trace à l'appui de cette thèse dans les dossiers sur le Rwanda de la présidence de la République. Les auteurs ont pu éplucher tous les comptes rendus classés « confidentiel Défense » des Conseils restreints tenus à l'Élysée, les notes du chef d'état-major des armées, celles du conseiller « Afrique » et du chef d'état-major particulier de la présidence, informant François Mitterrand au jour le jour de la préparation de l'opération « Turquoise » et de son déroulement. Ils n'ont, même sous la forme d'allusions, rien décelé permettant d'établir que « Turquoise » obéissait d'abord à un objectif politico-militaire lié au soutien passé de la France au camp hutu incarné par le défunt président Habyarimana.

A aucun moment, dans les innombrables échanges de vues entre les responsables français reproduits dans ces documents secrets, n'apparaît le moindre doute sur l'inéluçabilité de la victoire militaire du FPR ou l'idée que la France pourrait s'y opposer. Quant au sort des anciens dirigeants hutus, il n'est jamais évoqué.

Que « Turquoise » ait été accompagnée d'actions de renseignement n'a rien de surprenant. C'est toujours le cas quand les forces françaises interviennent en nombre sur un théâtre extérieur.

En revanche, si une critique peut être adressée aux autorités françaises, sur la base de l'examen des archives, c'est bien celle d'avoir cherché à redorer leur blason en sauvant, même trop peu et trop tard, des milliers de vies au Rwanda.

1. *Le Nouvel Observateur*, 28 juillet 1994.

Mitterrand¹ ne dit pas autre chose, quand, pour emporter l'adhésion de Balladur et Léotard, il lance le 15 juin : « Il s'agit de l'honneur de la France. » De plus, on l'a vu, la rivalité médiatique avec les États-Unis est clairement présente dans la seconde moitié de l'opération.

« Turquoise » achevée, des contacts sont engagés par Paris pour renouer officiellement avec le nouveau gouvernement rwandais. Mais, cette fois, c'est Mitterrand qui refuse à Balladur l'envoi d'un ministre à Kigali, préférant en rester au niveau d'un haut fonctionnaire.

Le président français refuse également la venue à Paris d'un ministre rwandais au début du mois de septembre. Il s'oppose aussi à la participation du président rwandais, Pasteur Bizimungu, au sommet franco-africain de Biarritz en novembre. Il faut attendre le 8 février 1995 pour que le chef de la diplomatie de Kigali soit reçu à Paris, où il affiche sa volonté de « réconciliation ».

C'est l'occasion pour *Le Monde diplomatique* de publier, dans son numéro du mois de mars 1995, un dossier intitulé « Rwanda : autopsie d'un génocide planifié ». S'y exprime notamment l'africaniste François-Xavier Verschave, qui dénonce les « connivences françaises au Rwanda » : « Pendant trois ans (1990-1993), l'Armée française a tenu à bout de bras les troupes d'un régime rwandais – ou plutôt d'un clan –, s'enfonçant dans le génocide, le racisme et la corruption (...) la France a massivement équipé les forces armées rwandaises, elle les a instruites dans des camps où se pratiquaient la torture et le massacre des civils. » L'auteur laisse en outre entendre que la France a « saboté » les accords d'Arusha. Il juge « possible » son implication dans l'attentat contre l'avion du président Habyarimana parce qu'il était près d'accepter l'application de ces accords. Il parle ensuite de l'« obsession d'une fraction de l'Armée française » de continuer d'aider l'Armée rwandaise après le 6 avril, « sous la protection de laquelle travaillent les tueurs ».

1. Voir *supra*.

Et de conclure : « Ce bref aperçu montre que la commission de la France et sa responsabilité dans l'un des plus grands crimes collectifs de cette fin de siècle ne furent pas marginales. »

Dans son ouvrage *Les Mondes de François Mitterrand*¹, Hubert Védrine lui répond : « (On) va jusqu'à accuser la France d'avoir soutenu le régime rwandais, au sens d'avoir soutenu ses exactions ! Le sophisme est d'envergure : la France entretenait, comme le reste du monde, des relations avec Kigali et lui fournissait une aide, mais elle s'efforçait en contrepartie d'obtenir du président rwandais qu'il progresse dans la voie démocratique, ce qui est le contraire de soutenir un régime dans ses excès puisqu'il s'agissait de les faire disparaître en le faisant évoluer. Et qu'il ait pu y avoir des relations trop étroites entre certains militaires français, ou les services, et le gouvernement du président Habyarimana ne change rien à la ligne très claire de la diplomatie française à l'égard du problème rwandais de 1991 à 1994. »

Pour sa part, François Mitterrand² justifiait ainsi, un an après le drame, sa politique au Rwanda : « J'ai peut-être pensé un peu naïvement au mois d'août 1993 (date des accords d'Arusha) que l'on tenait enfin l'ébauche d'une solution évitant la pente fatale d'une communauté chassant l'autre. Je n'avais pas ménagé mes efforts pour convaincre Habyarimana, représentant reconnu de la majorité hutue, de faire entrer des opposants hutus et des Tutsis dans son gouvernement. Nous savions, bien sûr, qu'il y avait des extrémistes dans les deux camps mais personne n'a prévu, quoi qu'on ait dit ensuite, qu'ils étaient sur le point de se prendre à la gorge. »

Deux ans après l'assassinat du président Habyarimana marquant le début du génocide rwandais, le FPR est solidement installé au pouvoir. L'envoyé spécial du *Monde* à Kigali, Frédéric Fritscher³, décrit la « politique répressive » du FPR, qui « fait la part belle à la hiérarchie militaire tutsie » et « met fin à la fiction d'un gouvernement d'Union nationale ».

1. *Op. cit.*, p. 702-703.

2. Entretien le 25 septembre 1995.

3. *Le Monde*, 6 avril 1996.

Au printemps 1998, une mission d'information parlementaire, présidée par le socialiste Paul Quilès, commence à auditionner quatre-vingt-huit témoins et acteurs français et étrangers, belges, américains et africains notamment, du drame rwandais.

Les témoignages, fortement médiatisés, traduisent la complexité du dossier, l'absence de consensus sur la responsabilité précise de la France. Quand ses membres se séparent, au début de l'été, la presse relève que la mission, qui ne s'est pas montrée particulièrement accusatrice, n'a pas découvert d'éléments solides permettant d'établir une responsabilité politique de l'ancien président François Mitterrand ou du gouvernement Balladur.

Les ministres de l'époque (Balladur, Juppé, Léotard et Roussin) ont fait corps avec les hommes du président (Védrine, Delaye, Lanxade, Quesnot et Jean-Christophe Mitterrand) et avec les gaullistes historiques (Pierre Messmer, Robert Galley) pour rejeter les accusations d'une responsabilité française dans le génocide. Parmi les accusateurs, outre un Michel Rocard amer, se retrouvaient des diplomates belges assurant que Paris savait ce qui se tramait dans l'entourage d'Habyarimana, des humanitaires, des religieux et des journalistes de « terrain » convaincus du double jeu français.

A la mi-décembre, la mission conclut dans son rapport que « la France n'est pas responsable du génocide perpétré au Rwanda d'avril à octobre 1994 ». « Il faut entendre par là, écrivent les parlementaires français, que la France n'a en aucune manière incité ou encouragé ou aidé les personnes qui ont déclenché le génocide à partir du mois d'avril 1994. »

Il n'empêche, l'action de la France au Rwanda n'est pas exempte de reproches : « La politique suivie par la France de 1990 à 1994, même si elle était claire pour les dirigeants français, ne pouvait que susciter l'ambiguïté pour les parties en conflit, qu'il s'agisse des dirigeants rwandais ou de ceux du FPR », observent les auteurs du rapport¹.

1. « Ce sont bien des Rwandais qui, pendant plusieurs semaines, ont tué d'autres Rwandais dans des conditions d'atrocité que l'on sait. Au moment où il (le génocide) se produit, la France n'est nullement impliquée dans ce

« Elle était conditionnée, font-ils valoir, par la demande faite au gouvernement rwandais de négocier avec le FPR, afin, tout à la fois, de régler le problème du retour des réfugiés tutsis et de mettre en place un gouvernement véritablement représentatif de toutes les composantes de la société rwandaise.

« Le gouvernement rwandais pouvait tout aussi bien privilégier l'interprétation selon laquelle la France l'aiderait, quoi qu'il arrive, ou bien l'interprétation selon laquelle il y avait une véritable obligation de négocier. Il semble bien que ce soit la première interprétation qui ait prévalu dans l'entourage du président Habyarimana, voire peut-être même à ses yeux », remarquent les parlementaires français.

• Conversation avec Mobutu

Deux mois et demi après le retrait du détachement « Turquoise » des confins zaïro-rwandais, François Mitterrand préside, les 8 et 9 novembre à Biarritz, son dernier sommet franco-africain, une occasion pour la presse de dresser un bilan, la plupart du temps très négatif, de la politique française en Afrique depuis 1981.

« Naufrage à Biarritz », titre *La Croix*, « Le grand règne impuissant du "grand chef blanc" », renchérit *Libération*, tandis que *Le Figaro* évoque « Mitterrand, l'Africain amer » et que *Le Nouvel Observateur* parle d'un sommet « terni par l'ombre du génocide rwandais et par la présence, quatre ans après La Baule, de quelques-uns des potentats les plus corrompus d'Afrique », à commencer par le maréchal Mobutu.

Le Monde observe : « Les dinosaures ont survécu. Une aubaine pour les détracteurs de la politique africaine de la France. » Et il dresse un bilan plus nuancé, en faisant valoir que « dix-sept des vingt-deux pays francophones qui étaient représentés à La Baule ont changé depuis de Constitution et

déchaînement de violence », assurent les parlementaires français dans ce document rendu public le 15 décembre 1998. Toutefois, observent-ils, la France « s'est trouvée piégée par sa propre stratégie et manipulée par le pouvoir » rwandais du président hutu Juvénal Habyarimana « qu'elle entendait contraindre à changer de politique ».

seuls trois pays n'ont pas organisé de scrutin. Des régimes forts ont laissé la place à de jeunes démocraties, certes fragiles, mais plus fréquentables ».

Dans son discours d'ouverture, Mitterrand fait valoir que « la France n'imagine pas que l'ensemble des pays francophones d'Afrique se comportent soudain comme des disciples fidèles de Montesquieu. Nous avons eu nous-mêmes quelques difficultés à y parvenir ».

A Biarritz, les commentateurs sont frappés par l'absence de représentant du Rwanda – François Mitterrand s'est opposé à l'envoi d'une invitation aux dirigeants du FPR –, alors que Mobutu tient la vedette. La presse assure que la France l'a convié à ce sommet en remerciement de sa coopération au moment de l'opération « Turquoise », basée sur la piste de Goma, dans la province zaïroise du Kivu. En réalité, le dictateur zaïrois a toujours été invité aux sommets franco-africains. Fallait-il cette fois déroger à la règle ?

« Je ne l'ai pas envisagé, répond François Mitterrand¹, car j'ai toujours été soucieux de ne rien faire qui risque de conduire à l'éclatement de cet immense pays convoité de toutes parts, et je misais depuis La Baule, sans nourrir trop d'illusions, sur la montée en puissance d'un gouvernement plus présentable issu de l'opposition, avec lequel nous pourrions, pas à pas, arracher le Zaïre au pillage et à la corruption qui le ruine. »

Cette politique des petits pas a souvent donné l'impression d'un surplace.

Le 25 octobre 1991, on l'a vu², Paris et Bruxelles, à la suite des dernières émeutes à Kinshasa et Kisangani, avaient interrompu leur coopération avec le Zaïre et demandé à leurs ressortissants de quitter le pays. Du coup, Mobutu cesse de prétendre réformer son régime et la conférence nationale, censée préparer la transition démocratique, est suspendue.

Mais l'Occident ne peut ignorer le Zaïre. Sa position géostratégique, les richesses de son sous-sol, les convoitises qu'il suscite sont présentes dans les esprits.

1. Entretien le 8 décembre 1994.

2. XIV^e partie : « Guerres et paix ».

Le 28 janvier 1992, une réunion tripartite – France, Belgique et États-Unis – se tient à Paris. Roland Dumas en rend compte au président : « Nous avons conclu qu'il n'y avait pas d'autre solution que de traiter avec Mobutu. Si la France ne fait rien, ce sont les États-Unis qui prendront l'initiative de leur côté. » De fait, George Bush écrit le 30 mars à Mobutu : « Si vous ne relancez pas la conférence nationale afin que des élections libres soient organisées le plus tôt possible, les États-Unis vous en tiendront pour responsable. » Le 15 avril, la conférence reprend ses travaux, comme un Premier ministre et une Assemblée parlementaire est désignée. Pendant quelques mois, les chancelleries occidentales surveillent l'évolution de la situation sans intervenir. Mais, à l'hiver 1992, des mutineries « mettant en cause la quasi-totalité des forces armées zaïroises² », éclatent de nouveau, les soldats demandant le paiement de leur solde. Le 14 janvier 1993, Paris, Bruxelles et Washington font savoir à Mobutu qu'ils sont disposés à débloquer une aide en ce sens, à condition toutefois qu'un effort de remise en ordre des finances de l'État zaïrois soit entrepris.

Le 28 janvier se produisent de nouvelles émeutes militaires à Kinshasa, au cours desquelles l'ambassadeur de France, Philippe Bernard, est tué par une rafale tirée contre la façade de l'ambassade. Une compagnie française est dépêchée de Bangui à Brazzaville, sur la rive nord du fleuve Zaïre, « pour parer à toute éventualité ». Mobutu a beau insister, il ne parvient pas à obtenir que sa garde présidentielle (la DSP) rende les honneurs au diplomate défunt avant le rapatriement de son corps. C'est un homme de la garde présidentielle qui a abattu l'ambassadeur Bernard³.

Les trois Occidentaux se réunissent de nouveau le 4 février, cette fois à Bruxelles. Bruno Delaye⁴ fait le point après ce séminaire qui n'a abouti à aucune conclusion. Et il livre son analyse et ses propositions :

« Il faut voir que, dans cette affaire, nous ne poursuivons

1. Document d'archives.

2. Selon un message de la DGSE.

3. Selon les archives du Quai d'Orsay.

4. Document d'archives.

pas tout à fait le même objectif que les Belges ou même les Américains. Les premiers veulent ouvertement "régler son compte" à Mobutu ; les seconds affichent une ligne agressive mais sont des pragmatiques soucieux avant tout de leurs intérêts et il n'est pas exclu qu'ils parviennent à un arrangement avec Mobutu.

« Le problème du Zaïre n'est pas seulement Mobutu, mais le "système Mobutu" : pillage du pays, corruption généralisée, gestion catastrophique d'un pays pourtant doté de ressources extraordinaires, mais dont le PNB par habitant est maintenant au niveau d'Haïti. »

La France ne devrait « pas choisir une logique de confrontation, mais celle d'une transition en douceur qui permette une marginalisation progressive de Mobutu et l'émergence d'une nouvelle génération de cadres zaïrois. Il faut sortir ce pays du vieux dilemme "Mobutu ou le chaos". Nous devons nous abstenir de déclarations fracassantes, tout en maintenant sur Mobutu et son clan une pression forte, ciblée et dosée au rythme des concessions qu'il fait et ne fait pas ». Ainsi, conclut Delaye, « le moyen le plus efficace réside dans un resserrement de la surveillance de ses transactions financières puisque ses avoirs personnels à l'étranger représentent environ 7 milliards de dollars, soit 760 % de la dette du Zaïre ».

Sur cette note, François Mitterrand écrit « oui ».

Pendant des mois, Paris va agacer Mobutu. On lui accorde un visa le 17 février pour qu'il voie son dentiste à Monaco. On le lui refuse un mois plus tard, bien qu'il ait demandé à être reçu à l'Élysée. On reçoit néanmoins son « conseiller spécial », Honoré Ngbanda, porteur d'un message de Mobutu expliquant que l'opposition zaïroise est responsable du blocage du processus de transition démocratique. En réalité, Mobutu vient de nommer son propre Premier ministre, Faustin Birindwa, alors que la conférence nationale continue de soutenir Étienne Tshisekedi.

Pendant six mois, la France tient Mobutu en quarantaine, même si Jacques Chirac envoie successivement trois émissaires – Fernand Wibaux, Olivier Cacoub et Robert Bourgi – prendre langue avec le maréchal-président dans son palais de Gbadolite. Une occasion pour ce dernier de faire savoir à

Paris qu'il souhaite bien sortir de son isolement en se rendant au sommet de la francophonie, qui doit se tenir au mois d'octobre à l'île Maurice. Il est vrai que les présidents Bongo et Biya insistent auprès de la France pour qu'elle ne s'oppose pas à la participation de Mobutu.

Mobutu vient à Maurice et est reçu par Mitterrand, qui prend toutefois la précaution d'éviter le tête-à-tête en groupant ses entretiens par régions. Ainsi, le dimanche 17 octobre 1993, les présidents Melchior N'Dadaye (Burundi), Pascal Lissouba (Congo), Juvénal Habyarimana (Rwanda) participent à la conversation Mitterrand-Mobutu, dans une suite de l'hôtel Royal Palm, sur les bords enchanteurs de l'océan Indien.

Comme à l'accoutumée, quand il reçoit des dirigeants controversés, Mitterrand¹ recourt à la tactique des petites flèches pour dire son fait à Mobutu, sans jamais le prendre de front ni hausser le ton. Son entrée en matière évite toute brutalité :

« Les problèmes de votre région sont multiples. Je connais très bien ceux du Rwanda, du Burundi et du Zaïre. On se trouve là au centre d'un maelström. Je vous connais personnellement depuis de longues années et je vois bien les problèmes qui se posent à votre pays, et le problème du Zaïre est devenu international. (Puis il entre dans le vif du sujet :) Chez vous comme ailleurs, il faut que les choses aillent dans le sens d'une plus grande démocratisation. Nous assistons heureusement à un début de changement de générations. L'état d'esprit a changé, il faut s'adapter aux évolutions. Vous appartenez d'évidence à une ancienne génération et il vous faut faire face aux idées nouvelles. Or on se rend bien compte que ça ne bouge pas au Zaïre.

– Moi aussi, je vais vous parler franchement, répond Mobutu. L'attitude de l'Occident après la chute du mur de Berlin, c'est deux poids, deux mesures. Vous avez volé au secours de l'Europe de l'Est, vous avez voulu que tout le monde aille aux élections là-bas, mais vous n'avez rien fait pour aider le Zaïre. Mais, moi aussi, je veux des élections

tout de suite. On a organisé avec l'ONU des élections en Angola mais pas au Zaïre. J'ai commis une faute politique : celle d'avoir laissé faire la conférence nationale. Ce qui a donné le sentiment qu'il n'y avait plus besoin d'élections.

(Mitterrand l'interrompt :) – Il y aura quand même des élections, hein ? Mais comment les faire dans un pays qui connaît de tels désordres ?

– La liberté règne dans mon pays. Les désordres sont politiques, monsieur le président. Et en dehors de Kinshasa, tout va bien, tout est calme.

– Mais la conférence nationale était la manifestation d'un refus de votre pouvoir. Vous l'avez vous-même reconnu puisque vous avez négocié avec elle.

– Mais j'ai commencé la démocratisation avant La Baule.

– Si je vous comprends bien, j'ai été votre disciple à La Baule, ironise-t-il, avant de se montrer plus direct. Je ne peux pas m'accommoder de votre discours. Il faut aller plus loin. On réclame un authentique pluralisme. Il faut des élections, mais les conditions sont-elles atteintes pour qu'elles n'apparaissent pas comme des élections de complaisance ?

– Je demande des observateurs et une totale transparence. »

Devant une telle mauvaise foi, Mitterrand s'éloigne brièvement du sujet.

« Vos relations avec la Belgique sont détestables. Et les Américains, il y a une sorte de rupture avec eux ?

– Mais vous, la France, pourquoi avez-vous rompu la coopération avec nous ? »

Mitterrand saisit la perche.

« Parce que vous refusiez la démocratie. Et l'opinion française a vu un Zaïre s'orienter vers la mise en place d'un système reposant sur un homme d'État s'appuyant uniquement sur les militaires.

– Vous êtes mal informé. J'ai pris des initiatives pour le processus de démocratisation. Je n'utilise pas la force militaire contre qui que ce soit. Et je peux vous dire qu'il existe quatre cents partis politiques au Zaïre.

– Mais où en êtes-vous de cette conférence nationale ? Vous ne pouvez pas les accuser d'être antidémocratiques ? Il s'agit là de l'éveil d'un peuple à des aspirations et, théo-

1. Document d'archives.

riquement, vous devez faire des élections dans quinze mois. Et où en êtes-vous dans la nomination d'un Premier ministre ?

– Je suis d'accord pour en nommer un.

– Mais il y en a deux !

– C'est que Tshisekedi veut rester Premier ministre, alors qu'il n'est plus majoritaire au sein de l'opposition.

– Et l'économie ? Comment se porte-t-elle ?

– Ça va mal.

– Mais vous êtes d'accord pour organiser des élections dans quinze mois sur la base des accords avec les partis politiques ? Tout ce que vous me dites ne contribue pas à résoudre le problème actuel du Zaïre. »

A ce point de la conversation, Mobutu reçoit le soutien de ses pairs africains :

« Nous sommes là, explique Pascal Lissouba, dans un État polyethnique, et le président Mobutu est l'unificateur du Zaïre. S'il se retirait, on pourrait craindre l'éclatement. Les réserves des Occidentaux risquent d'encourager ses adversaires les plus radicaux. Il faut donc que la France, les États-Unis, la Belgique et l'ONU soient neutres par rapport au Zaïre.

– Mais je ne me pose pas en médiateur dans cette affaire, se défend Mitterrand.

– Ce n'est pas facile, plaide à son tour Juvénal Habyarimana. Nous sommes les voisins du Zaïre. Il faudrait aller au Zaïre pour rassurer tout le monde, et Mobutu d'abord.

– Il est important de tenir compte des facteurs psychologiques, renchérit Melchior N'Dadaye. Il faut que les gens au pouvoir soient rassurés. Et la communauté internationale ne doit pas accroître les tensions. Il ne faut pas concentrer toute cette hargne contre Mobutu. Il faut équilibrer les pressions sur Mobutu et sur son opposition.

– C'est ça, approuve Mobutu, il faut nous aider par des conseils. Il est regrettable que l'on nous prive, moi et les miens, de visas.

– Si on ne vous a pas donné de visa, ce n'est pas pour rien. Il ne s'agit pas d'un complot. Mais vous êtes apparu comme la cause principale des difficultés, comme un adversaire de la démocratie.

– Mais je suis prêt à négocier avec l'opposition », assure encore le Zaïrois.

Et, pour en finir, Mobutu ajoute qu'il va s'engager par écrit sur les promesses qu'il vient de réitérer.

Peu après cet entretien éclairant, le dictateur zaïrois livre le fond de sa pensée à l'un des auteurs, qui suivait le sommet pour l'AFP : « La démocratie ! Mais vous êtes ici en Afrique. Il y a la case du chef. Avez-vous vu quelque part la case du chef de l'opposition ? »

Trois jours plus tard, l'Élysée reçoit une lettre de Mobutu dans laquelle il s'engage à accepter que le Premier ministre soit issu de l'opposition désignée par le Parlement et ait la responsabilité de la conduite des affaires jusqu'à l'organisation d'élections libres. Il s'engage également à œuvrer pour « une gestion saine et transparente des finances publiques ».

Mais, six mois plus tard, à peine nommé, le nouveau Premier ministre, Kengo Wa Dondo, informe les Occidentaux que la prévarication est gigantesque. Il enquête sur un important trafic de faux billets zaïrois imprimés à l'étranger et redistribués au Zaïre par des commerçants libanais. François Mitterrand interpelle Mobutu Sese Seko. Il lui écrit le 17 octobre 1994 : « L'aide internationale à votre pays n'aura de sens que si, dans le secteur économique, financier et minier, l'assainissement voulu par le gouvernement zaïrois est réalisé. La lutte contre la criminalisation de l'économie zaïroise est une priorité et ne pourra être menée à bien que si elle bénéficie de votre plein appui. »

Deux mois plus tard, de passage à Paris, Kengo Wa Dondo dénonce auprès de ses interlocuteurs français le « double jeu » de Mobutu. Le Premier ministre zaïrois¹ déclare à Bruno Delaye : « L'entourage présidentiel est toujours aussi prédateur et j'ai les preuves que le président Mobutu a couvert le trafic, d'une ampleur considérable, organisé par son entourage sur la monnaie zaïroise et qu'il en a bénéficié. »

1. Document d'archives.

Le dernier geste de François Mitterrand¹ à l'égard de Mobutu est décidé le 4 avril 1995 : le président écarte le nom du dictateur zaïrois de la longue liste des chefs d'État et de gouvernement invités à Paris pour les cérémonies anniversaires du 8 mai 1945.

CHAPITRE 5

L'enlèvement en Bosnie

Vains espoirs de paix

L'année 1993 débute sur une note d'espoir pour la Bosnie-Herzégovine avec l'ouverture, le 2 janvier, d'une conférence de paix à Genève où les médiateurs de la CEE, Lord Owen, et de l'ONU, Cyrus Vance, présentent aux belligérants leur plan de découpage de la Bosnie souveraine en dix provinces sur des bases à dominante ethnique.

Le lendemain, François Mitterrand¹ confie à George Bush, qui achève son mandat dans moins de trois semaines, que le « plan Vance-Owen » devrait « convenir » aux Serbes, en position de force sur le terrain, mais que les Musulmans devraient le « rejeter » : « Pourtant, il faut que le "plan Vance-Owen" réussisse car je ne crois pas à une solution militaire. Les Serbes et les Croates occupent les trois cinquièmes du territoire, ils ne partiront pas. Cela peut durer longtemps et les images créeront une situation politique insoutenable. Je suis aussi indigné que les autres, mais si j'envoie 10 000 hommes, je peux avoir 1 000 tués dans les défilés montagneux avant d'atteindre les objectifs. Dans les démocraties, de telles pertes retournent les opinions. Je ne le ferai donc certainement pas. On ne peut qu'envisager des actions ponctuelles limitées, comme la libération des camps, sous mandat de l'ONU, la neutralisation de Sarajevo et la surveillance du ciel. »

1. Toutes les citations de ce chapitre proviennent de documents d'archives : comptes rendus de Conseils des ministres, de Conseils restreints, *verbatim* d'entretiens internationaux, télégrammes diplomatiques, notes de l'Élysée, de Matignon, du Quai d'Orsay et du ministère de la Défense.

1. Document d'archives.